

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-433186

ND: 35955

PAR COURRIER

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) : **5037**

Matricule : **5037**

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

BELFADLA Abderrahmane

03-02-1965

Date de naissance :

Adresse : **601 ALLAYMOUC - LISSASFA CASA**

Tél. : **066165395**

Total des frais engagés : **350 DH** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr EL MOHSSINE SANTIAGO Jocelyne
GYNÉCOLOGUE - OBSTÉTRICIEN
Résidence Ohmane
Av. Youssef Ben Tachfine
4000 Marrakech - Tel. 024 42 36 12

MUPRAS

05 AOÛT 2020

Date de consultation : **25/08/2020**

Nom et prénom du malade : **CHAHID Zohra**

Age :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Dysphagie du col/coloscopie**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **MARRAKECH**

Signature de l'adhérent(e) :

Le : **05/08/2020**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/02/2020	KAG		350 DH	INP : 07MS2607 Dr HOUSSINE SANTIGO Jocelyne PHYSIOTHERAPEUTE Residence Othmane Résident Ben Tachfine Tél. 024 42 36 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		-

ANALYSES - RADIGRAPHIES

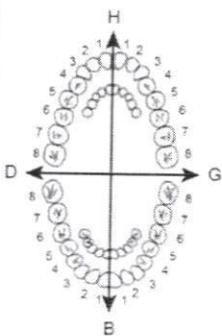
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

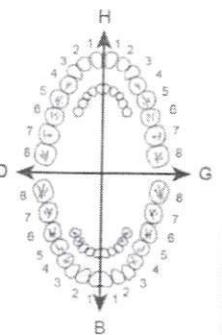
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur EL MOHSSINE SANTIAGO Jocelyne
-gynécologue -obstétricien
Ancien chef de services des hôpitaux français
Accouchement -échographie gynécologique et obstétricale
Echographie générale- colposcopie
Stérilité -coelioscopie

لكرة المحمد بن متى جرسيلين
القوليد وبراس النساء
لحسن بالصي المروني
أمراض الثدي والثدي
لحسن الباطني بمنظر

Facture

Je soussignée ; Docteur EL MOHSSINE SANTIAGO Jocelyne ; gynécologue-
obstétricien ; avoir reçu de Madame CHAHID Zohra.....la

somme de 350 dh (Trois cent Cinquante dh)

en règlement de K13.....

Marrakech ; 25/02/20

Dr EL MOHSSINE SANTIAGO Jocelyne
GYNÉCOLOGUE/OBSTÉTRICIEN
Résidence Othmane
Av. Youssef Ben Tachfine
4000 Marrakech Tél 024 42 36 12



Docteur EL MOHSSINE SANTIAGO Jocelyne

-gynécologue -obstétricien

Ancien chef de services des hôpitaux français

Accouchement -échographie gynécologique et obstétricale

Echographie générale- colposcopie

Stérilité -coelioscopie

الدكتورة المحسن سانتياغو جوسلين

التوليد وأمراض النساء

الشخص بالصدى المسوبي

أمراض الثدي والقمع

الشخص الباطني بالمنظار

PLI MEDICAL CONFIDENTIEL

Pour Mme

CHAHI D Zohra

-Frottis vaginal pathologique
Colposcopie + biopsies

MARRAKECH, le

25/02/20

Quartier Youssef ben Ali - route de la gare - résidence ethnique appart. n°6 (en face du lycée Victor Hugo) Marrakech tel 05 24 42 36 12

DR EL MOHSSINE SANTIAGO JOCELYNE

GYNÉCOLOGUE - OBSTÉTRICIEN

Résidant à Oumam

Al Youssef Ben Ali

40000 Marrakech tel 044 42 36 12